



TERRITOIRE ARVAN-VILLARDS – ST JEAN DE MAURIENNE Perspectives 2020 DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

APPEL A PROJETS



SIVAV (syndicat mixte)
82, avenue des Clapeys- 73300 Saint Jean de Maurienne
Tel: 04.79.64.09.38 - Fax: 04.79.83.22.23 - clairepinel.sivav@wanadoo.fr

Explicatif de la démarche

Le Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards (SIVAV) a terminé en 2014, un plan d'actions intitulé « Espace Valléen : Contrat de Stations Durables » au service du développement économique et touristique de l'Arvan-Villards. Entre 2011 et 2014, une vingtaine d'actions a été réalisée, sur les thématiques de la communication, du positionnement touristique, de l'hébergement, des activités de pleine nature, de l'agriculture, du transport, du patrimoine... Et ce, grâce à l'accompagnement technique et aux aides financières du Conseil Général de la Savoie, de la Région Rhône-Alpes et de l'Europe.

Les élus du SIVAV ont décidé de se relancer dans une démarche similaire pour la période 2016-2020. Trois ateliers de travail, regroupant les socio-professionnels du Massif, se sont déroulés entre décembre 2014 et mars 2015, ont permis de définir les axes de développement et de lister un ensemble d'actions opérationnelles.

Pour permettre aux personnes qui n'ont pas pu participer aux réunions et afin de compléter/étoffer cette liste d'actions, le SIVAV lance un appel à projets. Qu'ils soient bien avancés ou à l'état d'idée, le SIVAV encourage les personnes intéressées, à lui faire connaître les projets pour les trois années à venir. Il est possible aussi de faire des suggestions de projets à mener à l'échelle intercommunale ou d'orientations jugées prioritaires pour le développement territorial.

Axes de développement

Les actions proposées doivent s'articuler autour des axes de développement ci-dessous :

ACTIVITES DE PLEINE NATURE, LOISIRS :

1. Intégrer les Activités de Pleine Nature, loisirs comme axe fort du développement touristique
2. Diversifier les Activités de Pleine Nature et de loisirs
3. Améliorer l'existant et l'adapter à la clientèle
4. Développer les services complémentaires

AGRICULTURE, ARTISANAT, PATRIMOINE, CULTURE :

1. Mettre en place des activités ludiques
2. Créer une identité forte
3. Intégrer agriculture, artisanat, patrimoine et culture aux autres offres

HEBERGEMENT, MOBILITE, RESTAURATION :

1. Ouvrir les services et les améliorer
2. Lutter contre les lits froids et soutenir les hébergeurs
3. Développer la politique de commercialisation
4. Proposer des offres « mobilité »

COMMUNICATION :

1. Améliorer l'identité de la destination Arvan-Villards
2. Définir les spécificités du Massif
3. Simplifier les structures

Les projets peuvent être portés par des communes, des intercommunalités voire des acteurs privés (associations, entreprises...).

Conditions d'éligibilité des projets

Les projets doivent s'inscrire dans un des axes de développement présentés ci-dessus. Le projet doit être situé dans l'une des 11 communes : Arvan-Villards et St Jean de Maurienne.

Les projets relevant de la gestion, de l'entretien et de l'équipement courants des collectivités ne pourront pas s'inscrire dans ce Contrat, celui-ci ayant vocation à soutenir des actions ayant un effet d'impulsion sur l'économie et l'amélioration des services à la population.

L'ensemble des actions sera présenté aux élus du SIVAV qui jugeront de l'opportunité ou pas des projets au regard de l'environnement touristique, de l'ancrage territorial, du positionnement clientèle et de la mise en tourisme, du coût financier, des compétences techniques demandées, des critères de sélection des financeurs (CG73, Région Rhône-Alpes et Europe), etc.

Calendrier

Retour des fiches projet au 31 mai 2015, analyse des projets jusqu'en décembre 2015.

Mise en place des futures opérations à partir de mi-2016 jusqu'à fin 2020.

**Les fiches projets (ci-dessous) doivent être retournées
IMPERATIVEMENT avant le 26 JUIN 2015**

FICHE PROJET DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU CONTRAT DE STATIONS DURABLES 2016-2020

- Maître d'ouvrage
- Titre du projet
- Description du projet
- Objectifs
- Axe de développement dans lequel s'insère le projet

Facultatifs

- Partenaires
- Date prévisionnelle de réalisation
- Coût global estimatif

Contact

Claire Pinel

Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards

82, avenue des Clapeys

73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

04.79.64.09.38

clairepinel.sivav@wanadoo.fr